



Envoyé en préfecture le 21/03/2024

Reçu en préfecture le 21/03/2024

Publié le 21/03/2024

ID : 031-200076883-20240312-20240301-DE



EXTRAIT DU DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

République Française

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au comité syndical	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
73	73	49

Numéro de délibération	Date de convocation	Date d'affichage
2024-03-01	6 mars 2024	2 1 MARS 2024

Objet de la délibération	Débat d'orientation budgétaire – Budget Eau – exercice 2024
--------------------------	---

Séance du 12 mars 2024

L'an deux mille vingt quatre et le douze mars à 19 heures,

le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Paul Marie BLANC**.

Présents 49 : Paul Marie BLANC (Bérat), Jocelyne DI MARE (Bois de la Pierre), Guy CAILLABA (Cambernard), David HERNANDEZ DE LA LOSA (Capens), Pascale VITTADELLO (Casties Labrande), Fabrice MEYER (Fontenilles), Maurice MORIN (Gratens), Alain LANGLET (Labastide Clermont), Patrick DELECROIX (Lafitte Vigordane), Patrick SOUBEILLE (Lahage), Michel VERGNHES (Lautignac), Pierre CONDOJANOPOULOS (Longages), Francis BAGNERIS (Lussan Adeilhac), Gérard CAPBLANQUET (Marignac Lasclares), André COSTE (Mondavezan), Denis LEBLANC (Mones), Jean SERIGNAC (Montastruc Saves), Cécile DESCADAILLAS (Montégut Bourjac), Claude PERES (Montoussin), Gilbert GUILHEM (Peysnies), Patricia TOUROLLE (Le Pin Murelet), Georges DUPUY (Plagnole), Marie-Hélène LAUGA (Polastron), Véronique PORTE (Ste Foy de Peyrolières), Ghislain GADBIN (Savères)

Communauté de Communes Coeur de Garonne : Serge BONNEMAISON, Gérard BOUBE, Charlene BOUE, Lauriane BOULP, Eric CHELLE, Jean-François COMBES, David COURS, Michel DARIO, Sandro DIONISI, Alain DUTREY, Alain FOURAIGNAN, Jean Sébastien GALIAY, Jean-Paul GOY, Dominique GUYS, Gilles PODIO, Patrice RIGOLLET BOULONGEAT, Jean-Christophe SANCHEZ, Stéphane SEGOVIA, Joseph TOFFOLON.

Communauté d'Agglomération – Le Murétain Agglo : Etienne GASQUET, Alain REFUTIN, Pascal THEVENET, Martine VITET.

Communauté de Communes du Grand Ouest Toulousain : Nadine FIERLEJ

Excusés 14 : Daniel PAREDE (Beaufort), Sébastien ARBOUSSET (Forgues), Thierry SEVILLA (Lafitte Vigordane), Pierre MATTEI (Montgras), Thierry QUIOT (Poucharramet), Brigitte DUBREUIL.

Communauté de Communes Coeur de Garonne : Jean-Luc ABADIE, Isabelle BANACHE, Manon BRETTAR, Bernard COTTET, Christine CRAYSSAC, Pierre Alain DINTILHAC, Pierre LAGARRIGUE, Jocelin WIEDERHOLD.

Secrétaire de séance : Jean-Christophe SANCHEZ (Communauté de Communes Coeur de Garonne).

P7B

Objet de la délibération

Débat d'orientation budgétaire – Budget Eau - exercice 2024

Monsieur le Président expose aux membres du Comité Syndical que conformément aux articles L 5711-1 et 5211-26 du code général des collectivités territoriales, il est nécessaire de procéder à un débat d'orientation budgétaire pour le budget EAU.

Ce débat doit avoir lieu dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget primitif.

Monsieur le Président présente les résultats du Compte Administratif 2023 ainsi que les projets de travaux pour l'année 2024.

Il présente le document de discussion et propose à l'Assemblée de l'approuver afin de préparer le budget primitif 2024.

Ouï l'exposé de Monsieur le Président, et après discussion, le Comité Syndical décide à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** le document ainsi présenté portant sur le débat d'orientation budgétaire 2024.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Rieumes, le 12 mars 2024

LE PRESIDENT,





Envoyé en préfecture le 21/03/2024

Reçu en préfecture le 21/03/2024

Publié le 21/03/2024



ID : 031-200076883-20240312-20240302-DE

EXTRAIT DU DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

République Française

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au comité syndical	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
73	73	49

Numéro de délibération	Date de convocation	Date d'affichage
2024-03-02	6 mars 2024	21 MARS 2024

Objet de la délibération	Débat d'orientation budgétaire – Budget Assainissement – exercice 2024
--------------------------	--

Séance du 12 mars 2024

L'an deux mille vingt quatre et le douze mars à 19 heures,

le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Paul Marie BLANC**.

Présents 49 : Paul Marie BLANC (Bérat), Jocelyne DI MARE (Bois de la Pierre), Guy CAILLABA (Cambarnard), David HERNANDEZ DE LA LOSA (Capens), Pascale VITTADELLO (Casties Labrande), Fabrice MEYER (Fontenilles), Maurice MORIN (Gratens), Alain LANGLET (Labastide Clermont), Patrick DELECROIX (Lafitte Vigordane), Patrick SOUBEILLE (Lahage), Michel VERGNHES (Lautignac), Pierre CONDOJANOPOULOS (Longages), Francis BAGNERIS (Lussan Adeilhac), Gérard CAPBLANQUET (Marignac Lasclares), André COSTE (Mondavezan), Denis LEBLANC (Mones), Jean SERIGNAC (Montastruc Saves), Cécile DESCADAILLAS (Montégut Bourjac), Claude PERES (Montoussin), Gilbert GUILHEM (Peyssies), Patricia TOUROLLE (Le Pin Murelet), Georges DUPUY (Plagnole), Marie-Hélène LAUGA (Polastron), Véronique PORTE (Ste Foy de Peyrolières), Ghislain GADBIN (Savères)

Communauté de Communes Coeur de Garonne : Serge BONNEMAISON, Gérard BOUBE, Charlene BOUE, Lauriane BOULP, Eric CHELLE, Jean-François COMBES, David COURS, Michel DARIO, Sandro DIONISI, Alain DUTREY, Alain FOURAIGNAN, Jean Sébastien GALIAY, Jean-Paul GOY, Dominique GUYS, Gilles PODIO, Patrice RIGOLLET BOULONGEAT, Jean-Christophe SANCHEZ, Stéphane SEGOVIA, Joseph TOFFOLON.

Communauté d'Agglomération – Le Murétain Agglo : Etienne GASQUET, Alain REFUTIN, Pascal THEVENET, Martine VITET.

Communauté de Communes du Grand Ouest Toulousain : Nadine FIERLEJ

Excusés 14 : Daniel PAREDE (Beaufort), Sébastien ARBOUSSET (Forgues), Thierry SEVILLA (Lafitte Vigordane), Pierre MATTEI (Montgras), Thierry QUIOT (Poucharramet), Brigitte DUBREUIL.

Communauté de Communes Coeur de Garonne : Jean-Luc ABADIE, Isabelle BANACHE, Manon BRETTAR, Bernard COTTET, Christine CRAYSSAC, Pierre Alain DINTILHAC, Pierre LAGARRIGUE, Jocelin WIEDERHOLD.

Secrétaire de séance : Jean-Christophe SANCHEZ (Communauté de Communes Coeur de Garonne).

PMB

Envoyé en préfecture le 21/03/2024

Reçu en préfecture le 21/03/2024

Publié le 21/03/2024

ID : 031-200076883-20240312-20240302-DE

Berger
Levrault

Objet de la délibération

Débat d'orientation budgétaire = Budget Assainissement - exercice 2024

Monsieur le Président expose aux membres du Comité Syndical que conformément aux articles L 5711-1 et 5211-26 du code général des collectivités territoriales, il est nécessaire de procéder à un débat d'orientation budgétaire pour le budget ASSAINISSEMENT.

Ce débat doit avoir lieu dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget primitif.

Monsieur le Président présente les résultats du Compte Administratif 2023 ainsi que les investissements prévus pour 2024.

Monsieur le Président présente le document de discussion et propose à l'Assemblée de l'approuver afin de préparer le budget primitif 2024.

Où l'exposé de Monsieur le Président, et après discussion, le Comité Syndical décide à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** le document ainsi présenté portant sur le débat d'orientation budgétaire 2024.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Rieumes, le 12 mars 2024

LE PRESIDENT,

